

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Les inscriptions des nouveaux élèves
pour l'année scolaire 2025-2026 auront lieu

en mairie d'Effiat au mois de **mars 2025**

Se munir :

- du **livret de famille**,
- **de l'attestation de la Mairie d'origine** (pour les enfants domiciliés à Bas et Lezat et Bussière et Pruns),
- **d'un certificat de radiation si l'enfant était déjà scolarisé.**